



Info-délits



Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :
 Adjudant Gilles Perruchoud
 Route de Lausanne 32
 1400 Yverdon-les-Bains
 ☎ 024 557 70 07
 ☎ 078 615 00 20
gilles.perruchoud@vd.ch



CHAVORNAY – BAVOIS

Votre poste de gendarmerie :

Grand-Rue 76
 1373 Chavornay
 ☎ 024 557 79 21

Urgence : 117



JANVIER 2019

Date	Délit	Endroit :	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
03.01	Tentative de vol par effraction	Le Tilleul / Corcelles	Salle communale	Forcé 3 portes	
09.01	Tentative de vol par effraction	Rte de Corcelles	Véhicule	Brisé vitre arrière	
09.01	Vol à la tire	Rue de la Gare	Commerce	Emporté porte-monnaie rangé dans sac à main	
12.01	Vol par effraction	Ch de Chaudremont	Villa	Arraché cylindre porte secondaire	
14.01	Vol avec astuce	Rte d'Yverdon	Distributeur à billets	Lors d'un retrait, bousculé la victime, emporté carte et effectué des retraits frauduleux.	
15.01	Vol simple	Rue de la Gare / Bavois	Grande salle	Emporté un sac à main	
18.01	Vol avec astuce	Grand'Rue	Distributeur à billets	Lors d'un retrait, instauré la confusion auprès de la victime, emporté carte et effectué des retraits frauduleux.	
18.01	Vol par effraction	Grand'Rue	Appartement	Forcé porte principale à l'outil plat ; arraché cylindre de la porte palière	

Conseil du mois / information

Vol de et dans les véhicules au "brouilleur d'ondes"

La technique de vol est assez simple. Elle ne demande qu'un simple boîtier émetteur diffusant des ondes radio dans la même gamme de fréquences que la télécommande de verrouillage d'un véhicule (par ex. un talkie-walkie). Le signal de verrouillage est ainsi brouillé et la voiture reste ouverte sans que son propriétaire s'en aperçoive. Le voleur peut ensuite ouvrir les portes et se servir.

1. En cas d'utilisation d'une télécommande, verrouillez vos portes à quelques centimètres de la serrure. En effet, des brouilleurs d'ondes permettent d'empêcher le verrouillage des véhicules s'il est effectué à distance (cf image). Il est donc important de vous assurer que votre véhicule est fermé par le bruit caractéristique du verrouillage des serrures et/ou que les phares clignotent, voire manuellement en tirant sur la poignée de la portière.

En outre, il est toujours possible d'appliquer ce simple conseil de prudence qui évitera bien des désagréments :

Ce qui ne se voit pas, ne se vole pas !

2. N'oubliez pas de fermer les portières, mais également les fenêtres, le toit ouvrant, la capote et le coffre de votre véhicule.
3. Emportez avec soi ses papiers d'identité et la clef de contact même pour un court instant et en cas d'absence prolongée, emportez également vos documents de bord.

4. Ne laissez pas d'argent, de sac ou objet de valeur apparent dans votre véhicule, même pas un court instant.
5. Laissez éventuellement le vide-poche ouvert pour montrer que le véhicule est vide.

G. Perruchoud adj

